

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 50

Artikel: La chanson du bon vin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHANSON DU BON VIN

EN 1868, écrit l'historien F. Ducrest, dans les *Annales Fribourgeoises*, M. Victor Tissot faisait paraître à Lausanne, chez l'éditeur Samuel Blanc, une brochure intitulée *Les cygnes du Lac Noir*. Il y met en scène un groupe de moissonneurs et de moissonneuses qui prennent leur goûter, assis sur des gerbes d'or, dans un champ aux environs de Cottens (Fribourg). Au milieu d'eux, un vieillard de 70 ans entonne la chanson du bon vin. La chanson finie on lui fait raconter des histoires. Il dit avoir entendu bien souvent répéter à un bon vieux de 93 ans, un oncle de son père, que cette chanson du bon vin ne vient pas des pays étrangers, mais qu'elle a été composée par un brave homme, le notaire Dumont, de Cottens. Ce nonagénaire prétendait avoir fait la connaissance de ce Dumont le 6 janvier 1730, à Fribourg, à l'occasion de la fête et de la procession des rois Mages; le notaire l'avait rejoint à Neyruz, l'avait pris sur sa voiture, l'avait fait assister depuis le haut du clocher de Notre-Dame à la procession qui se déroulait sur la place, puis l'avait invité à dîner avec lui à l'abbaye des Charpentiers. Au souper, le notaire avait soulevé un enthousiasme vibrant en entonnant, en présence d'une foule nombreuse, la chanson du bon vin qu'il avait composée lui-même.

« Le tour du notaire était venu; on l'applaudit avant qu'il se levât. Il avait coutume de ne point chanter des chansons qu'on avait déjà entendues, mais bien de celles qui lui passaient par la tête dans le moment même: il les arrangeait que c'était merveilleux! Bientôt, tous les buveurs de la salle répétèrent la même chanson; elle passa d'une chambre à l'autre, et le lendemain, on l'entendait dans toutes les auberges de la ville; le dimanche suivant, elle était connue de tous ceux qui fréquentaient les cabarets du pays ».

C'était un personnage, le notaire Dumont! « Il avait plus à dire dans la commune que M. le bailli; son influence venait surtout de ce qu'il avait un fils abbé d'Hauterive, et que sa femme était une noble de Fégely dont le père, châtelain de Pont, était du Grand Conseil. C'en était un, comme il n'y en a pas! Il connaissait des propos à rire que c'en était à se tenir les côtes. Et puis il composait des chansons qui avaient des mots et des airs forçant bon gré mal gré tantôt à pleurer, tantôt à boire, à prier ou à danser. Si on ne l'eût pas aperçu chaque dimanche à la grand'messe, au banc d'honneur, tout dévot et recueilli, on aurait cru que le digne tabellion était en accointance secrète avec les sorciers ».

Le notaire Dumont naquit à Autigny en 1578 et mourut en 1654, à Fribourg. En le faisant vivre encore en 1730, M. Victor Tissot commet donc un anachronisme, mais les historiens seuls peuvent s'en offusquer. Pour le gros des lecteurs, cela ne gêne en rien le portrait de ce tabellion qui aimait à rire et à chanter, et qui cultivait les muses.

Il ne semble pas, dit M. Ducrest, qu'il soit jamais arrivé au sommet du Parnasse; le Pégase qu'il a enfourché paraît avoir été plutôt rétif. Cependant parmi les chansons qu'il a copiées, il en est deux qui comptent parmi les plus anciennes connues dans le canton de Fribourg. Une troisième, très originale, qu'il a composée lui-même, est relative à l'Escalade de Genève, l'an 1602. Elle est inédite.

Pleine de gaieté et d'entrain, la *Chanson du bon vin*, trouvée dans les papiers de Dumont, est-elle de lui? Peu importe. Elle est en tout cas bien caractéristique de l'esprit des bons vivants de son époque. Des quinze couplets publiés dans les *Annales Fribourgeoises*, nous détachons ceux que voici:

- 1 Qui boit bon vin
Il fait bien sa besogne.
L'on voit souvent
Venir vieux un ivrogne,
Et mourir jeune.
Ung sçavant médecin.
O le bon vin!
- 2 Le blanc est bon
Toute la matinée.
Et le claret
Toute l'après disnée,
Porveu qu'il soyt
Percé frais le matin.
O le bon vin!
- 3 Mauldits soyent-ils
Les aracheurs de vignes!
Fussent-ils tous
Jettés dans ung abisme!
Les buveurs d'eau
Boivent souvent du vin.
O le bon vin!
- 4 Bachus ung jour
Se mit en colère
Contre ces médecins
Et ces apothicaires
Qui deffendoyent
Aux malades le vin
O le bon vin!
- 5 Bachus ayloit
Aucunement les filles,
Mais aimoyt mieulx
La liqueur de la vigne
Il en bevoit
Le soir et le matin,
O le bon vin!
- 6 Honnorons doneq
Avec révérence
Ce boys tordu
Et toute sa clémence,
Et la liqueur
De ce friant raisin.
O le bon vin!
- 7 Nostre vallet
Et nostre chambrière,
Ne jectent pas
Le bon vin en arrière;
L'en boivent bien
Le soir et le matin.
O le bon vin!
- 8 Nostre meusnier
Met de l'eau dans sa suppe,
Mais dans son vin,
Jamais ny en met goutte.
La fait passer
Par dessous son moullin.
O le bon vin!
- 9 O buvons donc
Très tous, je vous en prie
De ce bon vin,
De sa douce ambrosie,
Car en bevant
L'on chasse le venin.
O le bon vin!
- 10 Ce fust Noé,
Ce patriarche digne,
Fust le premier
Que fist planter la vigne,
Et s'enyvra
Du jus de ce raisin.
O le bon vin!

En avant, marche! On a répété sur tous les tons que l'esprit de discipline extraordinaire qui règne dans l'armée allemande est pour beaucoup dans les succès qu'a remportés celle-ci au cours de la guerre actuelle. Il est certain que l'obéissance passive aux ordres reçus est la caractéristique du soldat allemand.

Un exemple. Il ne date pas d'aujourd'hui, comme on le verra.

Une recrue manœuvrait isolément devant son capitaine. Celui-ci, ayant fait mettre au soldat l'arme sur l'épaule gauche, avait commandé: « En avant, marche! »

A ce moment, un autre officier vint engager une conversation avec le capitaine-instructeur.

Ce dernier oublia complètement la recrue, qui, connaissant la sévérité de la discipline, n'eut garde de s'arrêter sans commandement.

Quinze ans après, le même capitaine faisait manœuvrer sa compagnie sur une des places de la ville. Soudain, il voit déboucher d'une rue un soldat tout poudreux, le sac au dos, le fusil sur l'épaule gauche, la main droite sur la couture du pantalon. Le soldat marchait bravement, la tête haute, le regard en avant, paraissant insensible aux chuchotements que provoquait autour de lui sa barbe, longue de trois pieds.

Le capitaine le reconnut, quand même, le laissa approcher à quelques pas de lui, puis, impassible:

— Halte! fait-il.

Il était temps. Le malheureux soldat avait fait le tour du monde.

TE CRAI QUE N'Y A QU'A I...

Dè La Coûta, lo 8 décembre 1915.

Ami *Conteu*,

Te m'a fê on rudo plliési deçando passa avoué l'histoire que no z'a contâ Marc à Louis, dâo « Bon vin boutsi ». Faillâi ouré lè recafaie que no z'in fê à l'*Ecusson vaudois*, quand Sami, lo carbatier, no z'a de: « Vouaiquâ lo *Conteu*; l'ein a onna tota bounè por lè Côtérans! »

S' on est Côtéran, l'est avec honneu et noûtro vin le vaut bin tot lè z'autrè. L'est pas por dou ou trâi « fins becs » dè Losanna, asse fia qu'on poû su on niollan et que fant la potta devant on verre dè La Coûtâ qu'on vaô se mettrè ein traî; n'ont qu'à no lo laissi, noutro vin, no vollian bin lo bairè no-mimè, et avoué plliési, onco.

Lo « boutsi » dè Marc à Louis m'a fê rassovegni de n'autr' historè. L'est onna vilhie; lè possible que lo *Conteu* l'ai dza contaie. Ma fâi ravè, la vouaiquie coumeint me la rassovigné.

Y a pas mau dè Vaudois, de cliâo qu'on on gran dè sau per dèzo la leinga; que ne pào jamé fondrè à tsavon, que sè peinsont:

De bin bairè, n'a pas tant dè mau

Poru qu'on pouessè retrova l'hotè.

L'est verè que dein on pays coumeint lo noûtro, iô on a tot à remolhie-mor, et iô n'ein dâi tant bio et tant bons vegnoublis, faut bin profitâ dè cein que la nature no baillè et ne faut pas s'ebâyi s'on ne fâ pas la potta à cliâ finna gotta dè la vegne. Petètrè bin que n'a bouna eimpartiâ dè no z'autro, on va on boccon liein; mâ assebin, cé tsancro dè vin s'accordè avoué tot, hormi lo lacé et lo chocolat.

Après la soupa on verro de vin,

Doûtè on étu ao mâidecin.

s'on dit; et s'on lo bâi avoué plliési, c'est que va bin avoué quiet que sâi: lo pan et la toma, la sâocesse et lo sâocesson, lo bouli, lo ruti, lo niyon, la dauba, lè z'attriaux, la frecachâ, lo bertou, lo gigot, lo fèdzo dè vé, lè pions, lè z'izelettès et autro z'eimpliômâ, lo civet, la papetta ao porâ; enfin quiet! avoué tot lo fournement de n'a boutequa dè boutsi, dè chertiutier et dè marchand dè vicaille. Et on pào bin derè que c'est lo bâire patriotiquo dè per tsi no, kâ l'est mémameint bon et rudo bon, tot solet, qu'on lo bâi rein què po lè plliési dè lo bâire; et faut derè que quand on ne lo bâi pas coumeint on fifarè, mâ qu'on est résenablis, baillè lo dzouïo ao tieu et que l'est decoutè lo bossaton ao bin la botolhie qu'on fâ dâi bounès cognessances et dâi bons z'amis; et l'est bin molési dè sè revairè ao bin dè féré onna patze sein partadzi on demi.

Mâ ne faut pas lâi sè fiâ: lo vin est on bon ovraî, mâ on crouïou maitrè. S'on ein bâi po sè bailli dâi focès et dâo rapicoleint, va bin; on verro, tandi lo travail, c'est lo coup d'écourdjâ quand l'appliâ calè; cein remet lo coradzo à niveau; mâ faut tsouyi dè ne pas sè laissi rebedoulâ, kâ adon on n'est pequa dâi z'homme.